

STATUT DES FONCTIONNAIRES

- 1.1. Votre parti est-il favorable au maintien de la spécificité du statut des fonctionnaires ?
- 1.2. Votre parti est-il prêt à garantir une priorité absolue au recrutement d'agents statutaires via le Selor ?
- 1.3. Votre parti compte-t-il réformer le statut des fonctionnaires au cours de la prochaine législature ? Dans l'affirmative, quelles seraient les mesures principales qu'il compte mettre en œuvre ?

Ecolo (2)	cdH (5)	MR (6)	DéFI (11)	PTB (12)	PS (17)
<p>1.1. Oui, Ecolo soutient la primauté du statut sur le contrat de travail, dès lors que le statut des agents leur confère une protection contre l'arbitraire et les met à l'abri des pressions, dans le but de leur permettre d'assurer la primauté de l'intérêt général, la continuité et l'impartialité du service public.</p> <p>1.2. Oui, voir ci-dessus.</p> <p>1.3. Cela ne figure pas dans le programme Ecolo.</p> <p><i>(la suite en page suivante...)</i></p>	<p>Pour le cdH, le statut garde toute sa pertinence pour les missions régaliennes et de contrôle. Néanmoins, le « tout au statut » ne nous semble ni possible, ni souhaitable. La flexibilité rendue nécessaire par l'exigence de qualité du service rendu par les services publics implique que la distinction entre agents contractuels et statutaires est souvent dépassée.</p> <p>Dans un souci d'équité et d'efficacité du service public, il faut donner aux agents contractuels des perspectives de stabilité d'emploi et d'évolution de carrière. La Ministre Gréoli s'y est employée par une série de mesures en ce sens au niveau de la Wallonie. A terme, nous pensons qu'il faut tendre vers une carrière unifiée.</p> <p>Par ailleurs, nous prônons d'élargir au maximum la mobilité des agents entre administrations relevant de tous les échelons de pouvoir. Dans ce cadre, une harmonisation des conditions statutaires est souhaitable, notamment en ce qui concerne les régimes</p>	<p>1.1. Oui, le MR souhaite maintenir le statut comme pierre angulaire de la fonction publique.</p> <p>1.2. L'engagement statutaire doit rester la priorité, avec toutefois la possibilité de recourir à l'engagement contractuel lorsque c'est indispensable pour assurer la continuité du service public.</p> <p>1.3. Nous voulons poursuivre la modernisation du statut des fonctionnaires afin de l'ancrer dans le XXI^e siècle et permettre une plus grande flexibilité tant pour les SPF que pour les agents. Il est nécessaire de le rendre plus souple afin de dynamiser les ressources humaines. Les évaluations des fonctionnaires devront être revues afin d'en faire un véritable objet d'accompagnement de la carrière des agents et améliorer le bien-être au travail. Il faut par ailleurs encourager la mobilité des fonctionnaires entre les administrations afin de cultiver les connaissances transversales, de favoriser la remise en cause des processus et améliorer la collaboration entre les services. La mobilité est aussi</p>	<p>1.1. Oui</p> <p>1.2. Oui</p> <p>1.3. Non</p> <p><i>(la suite en page suivante...)</i></p>	<p>1.1. Le PTB défend totalement le statut des fonctionnaires. Il s'agit d'un élément important contre l'arbitraire et qui permet la continuité du service public.</p> <p>1.2. Oui.</p> <p>1.3. Nous voulons maintenir le statut, et surtout le renforcer (donc diminuer le recours aux contractuels, arrêter tout recours à l'intérim).</p> <p><i>(la suite en page suivante...)</i></p>	<p>Pour le PS, le régime du statut, applicable au fonctionnaire, répond à des objectifs de trois ordres : garantir une fonction publique attractive et valorisante qui permet d'avoir des agents qui puissent assurer les missions du service public dans toutes leurs composantes, répondre aux particularités et aux valeurs du service public, et enfin assurer l'impartialité de l'administration. La statutarisation des agents du service public est la garantie d'un service aux citoyens. Assurer leur statut permet de pérenniser les missions.</p> <p>Pour le PS, les services publics doivent continuer à être soumis à des règles spécifiques qui permettent de prendre en compte la particularité de leurs missions et de les accomplir afin de répondre à l'ensemble des besoins des citoyens. De même, la gestion des services publics et les prestations de services publics doivent pouvoir être assurées par des administrations publiques.</p>

STATUT DES FONCTIONNAIRES

1.4. Votre parti souhaite-t-il modifier les différents types de congés et d'absences accordés aux membres du personnel de la Fonction publique ? Dans l'affirmative, quelles seraient les mesures qu'il compte mettre en œuvre en la matière ?

1.5. Votre parti a-t-il l'intention de revoir la possibilité pour les fonctionnaires fédéraux de thésauriser les jours de congé de maladie non utilisés au cours d'une année ? Dans l'affirmative, compte-t-il instaurer une assurance revenus garantis pour les fonctionnaires ?

Ecolo (2)	cdH (5)	MR (6)	DéFI (11)	PTB (12)	PS (17)
<p>1.4. Quel que soit le statut des travailleurs, Ecolo défend le maintien des possibilités d'aménagement et de réduction du temps de travail (dont les congés parentaux et l'interruption de carrière) essentiels pour la conciliation vie familiale vie privée ou pour libérer du temps pour sa sphère personnelle.</p> <p>1.5. Ecolo s'est opposé à cette réforme, qui pénaliserait financièrement les fonctionnaires malades de longue durée.</p>	<p>de congé.</p>	<p>de plus en plus un facteur d'épanouissement des agents de l'Etat. Il faut donc améliorer des passerelles entre les corps spéciaux (Police et Défense, par exemple) ou entre corps spéciaux et administration centrale.</p> <p>1.4. Le MR ne souhaite pas modifier le régime des congés et d'absences accordé aux membres du personnel de la Fonction publique, sauf à si cela vise à permettre aux membres du personnel contractuel de bénéficier, partout où cela est possible, des mêmes congés que les agents statutaires.</p> <p>1.5. Le MR ne souhaite pas d'aller au-delà de l'initiative prise par ce gouvernement dans le cadre de la thésaurisation des jours de congés des fonctionnaires fédéraux car cela impliquerait de devoir apporter des modifications importantes à la législation relative au temps de travail dans le secteur public (et d'enfreindre en conséquence la réglementation européenne).</p>	<p>1.4. Non</p> <p>1.5. Non</p>	<p>1.4. Ne pas toucher aux acquis du personnel en matière de congés. Pour le PTB, il faut avancer vers une réduction du temps de travail. La limitation des congés est contraire à ce processus. De même, le PTB s'oppose à une réduction du nombre de jours d'absences maladie.</p> <p>1.5. Non.</p>	<p>Le PS défend donc la primauté du statut et entend faciliter l'accès des contractuels actuellement en fonction à la statutarisation.</p>